

L'imposition du foulard islamique au regard de tous, c'est du harcèlement



FEMMES OBJETS : DES
ETENDARDS DE L'ISLAM

Une nette majorité de Français (64 %) est opposée au port du burkini sur les plages, selon un sondage qui vient d'être mené par l'[Ifop](#) pour Le Figaro. La question mériterait d'être posée également en ce qui concerne le port du foulard dans l'espace public et les espaces privés à vocation publique tels les commerces.

En effet, la nocivité des vêtements marqueurs de l'islam s'impose progressivement aux Français, jusque-là anesthésiés car n'y ayant vu qu'un vêtement banal et accordant la priorité aux libertés individuelles. Ce caractère banal s'estompe dorénavant et les augures, ayant prévenu les premiers du caractère fasciste de l'idéologie inhérente au foulard

islamique, sont dorénavant entendus.

Le foulard, rappelons-le, est aussi tout à la fois le symbole de la soumission de la femme à l'homme islamique, un marqueur de discrimination sexiste puisqu'exclusivement imposé à la femme, un message adressé à l'homme non musulman pour lui dire qu'il ne sera jamais le conjoint potentiel d'une femme « enfoulardée », sauf à se convertir, un affront fait à toute femme puisque selon cette scandaleuse vision islamique son pouvoir naturel de séduction est assimilé à de la prostitution et enfin un affront fait à tout homme, en assimilant celui-ci à un étalon en rut incapable de se contenir à la vue de la chevelure d'une femme. Bref, c'est l'avatar d'une ceinture de chasteté !

Nous ne nous étendrons pas davantage ici sur ces méfaits d'ordre éthique, déjà amplement condamnables. Nous ne tiendrons pas compte non plus des raisons ingénues ou saugrenues (pudeur, servilité religieuse ...) qui poussent ces femmes à se couvrir du foulard, ni du fait qu'il est imposé à certaines. Nous nous intéresserons plutôt aux conséquences de l'intrusion des foulards sur notre territoire, dans le cadre du combat culturel que l'islam, à chaque fois, impose aux non-musulmans.

Toutes les armées du monde disposent depuis la nuit des temps d'étendards, de drapeaux, d'emblèmes, de bannières, d'écussons, etc. La plupart sont représentés par des étoffes. C'est à la fois un signe d'identification et de communication, comme l'ont compris les grandes entreprises qui les utilisent par des tee-shirts ou des drapeaux frappés de leur logo. C'est aussi et surtout un marquage du territoire, qui témoigne de la conquête de ce dernier. Le foulard islamique se situe dans cette logique.

Le voile est porteur d'une propagande qui s'impose quotidiennement aux personnes confrontées à une présence islamique dans leur quartier. Plus les foulards seront

visibles dans l'espace public, plus cet espace sera influencé par l'islam, du fait de la pression découlant de cette visibilité. Les islamistes du FIS algérien ne s'y étaient pas trompés, puisque dans les années 90, leur stratégie préalable avait consisté, pour montrer leur puissance, à occuper les rues par l'usage de prières dans la rue et la multiplication de femmes enfoulardées. Une publicité en guise de campagne électorale qui leur avait réussi, puisqu'ils avaient emporté le 1^{er} tour des élections législatives de 1991, prélude à 10 ans de guerre civile.

L'avantage du foulard, c'est qu'il permet UNE CAMPAGNE ELECTORALE PERMANENTE. Les femmes voilées jouent sans cesse le rôle de ces hommes-sandwich, dont le torse et le dos sont couverts par des panneaux publicitaires. Un principe déontologiquement controversé puisque la [mairie de Madrid](#), en 2008, avait décrété que « l'utilisation de personnes comme supports publicitaires [était] une infraction très grave », « portant atteinte à la dignité de la personne ».

Cette campagne électorale permanente, à travers l'exhibition de ces femmes-foulards-étendards servant la cause musulmane contourne les limites fixées aux usages de tout autre type de propagande. Le conditionnement publicitaire commercial est ainsi limité par des contraintes financières. Les campagnes publicitaires radio et télévisuelles sont limitées dans le temps du fait de leur coût élevé ; les gadgets portant les logos de ces marques aussi. Les drapeaux de celles-ci sont limités à l'emplacement de l'entreprise.

Les moyens de propagande politique sont également dorénavant très limités, suite aux excès des années 70 et 80. Les distributions et collages pléthoriques de tracts et d'affiches conduisaient à une dégradation de l'environnement. De plus, le financement de ces campagnes coûteuses était devenu opaque. Les partis recevaient des dons des entreprises, en contrepartie d'avantages (autorisations administratives,

contrats d'équipements, etc.) accordés parfois frauduleusement. Depuis 1988, des lois successives ont réduit considérablement les finances des partis politiques, et ce faisant, **la propagande et la visibilité des partis politiques est devenue réduite, même lors des campagnes électorales.**



Seule exception, la propagande islamique ne connaît aucune de ces contraintes. « Je vote islam », « Mahomet le beau modèle », « il n'y a de dieu qu'Allah et Mahomet est son prophète », nous proclament ces foulards en s'imposant à notre regard. On leur déroule ainsi le tapis rouge et laisse le champ libre.

Les responsables musulmans le savent bien. En effet, les a-t-on vus demander une [audience d'urgence](#) suite aux tragédies terroristes qui éprouvent la France ? Non ! Par contre les grands manitous du CFCM se précipitent pour en demander une, suite au « dossier lié au burkini ». Et ce n'est pas en raison d'une « peur grandissante de la stigmatisation des musulmans de France », comme ils l'annoncent. Fadaises, c'est parce qu'ils ne veulent pas renoncer à leur meilleur moyen de propagande.

Que ne s'indignerait-on si à chaque sortie dans l'espace public, nous étions confrontés à des quidams qui, systématiquement, en nous croisant déclareraient : « Jésus est le fils de Dieu », « Jésus est ressuscité pour effacer nos péchés », « Ni dieu, ni maître », « les prophètes sont des imposteurs » ... Cette répétition de slogans imposés à nos oreilles serait insupportable, si elle ne correspondait pas à nos convictions. Et gageons que très vite, nous répliquerions

pour faire cesser ces pratiques.

Qu'est-ce que la répétition de propos et de comportements à notre corps défendant, si ce n'est du HARCELEMENT . Et c'est bien à du harcèlement que nous sommes soumis avec ces foulards islamiques dont la vue nous est imposée plusieurs fois par jour. Et ce n'est pas seulement 5 fois par jour comme l'appel du muezzin. Dans certains lieux ce sont des dizaines de fois par jour que des habitants doivent subir ce harcèlement.

Comment peuvent-ils réagir ? Il y a ceux qui vont céder à ce conditionnement. C'est le cas de ces ados des cités, minoritaires non musulmans au sein d'une majorité musulmane, qui vont finir par se convertir. Il y a ceux qui vont refouler le message exprimé par le foulard, souvent en sublimant par la mise en avant de la notion de liberté individuelle (« c'est leur droit de le porter ») : ce sont tous les islamo-béats multiculturalistes et des libéraux, qui ne connaissent quasiment pas l'islam ou en minorent les aspects despotiques.

Mais à ceux qui connaissent les dangers inhérents à l'islam, c'est une grande violence que de ne pouvoir éviter cette propagande. Le refoulement de ce désagrément peut s'opérer par la capacité à se projeter dans l'avenir avec l'espoir de réduire à la portion congrue cette idéologie tyrannique en militant pour avertir des périls qui menacent la France. Pour d'autres, cela sera plus difficile, car le refoulement des émotions peut avoir des conséquences pathologiques. Mais de cela, qui s'en soucie ?

Pas nos politiques, puisqu'à l'exception de Marine [Le Pen](#), personne n'a préconisé l'interdiction du port du foulard dans l'espace public.

A propos, qu'est-il prévu par la loi pour lutter contre le harcèlement ?

Jean Pavée